

# Critères de qualité des écoles en santé



« Une école favorable à la santé travaille explicitement sur des thèmes de promotion de la santé à tous les niveaux de la vie scolaire (enseignement, équipe, organisation scolaire, réseau, programme) et s'investit pour mettre en œuvre les mesures appropriées. Elle contribue ainsi à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'école dans le sens d'une école en bonne santé, en veillant à l'épanouissement, à la promotion de la santé et au bien-être de toutes les personnes impliquées dans l'école.

Pour ce faire, elle se réfère à une conception globale de la santé et travaille conformément aux principes de promotion de la santé définis dans la charte d'Ottawa: participation, renforcement des compétences sociales, orientation sur les ressources, pérennité, pédagogie différenciée (égalité des chances entre les genres et les origines sociales, ethniques et religieuses). »

# Critères de qualité pour évaluer la promotion de la santé à l'école

Depuis 1997, de nombreuses écoles suisses s'investissent dans la promotion de la santé. En novembre 2007, le réseau d'écoles en santé rassemblait plus de 700 écoles, nombre d'entre elles ayant atteint une grande partie des objectifs fixés. Et au fil du temps, les établissements scolaires sont de plus en plus nombreux à se lancer dans cette voie.

Qu'une école souhaite évaluer le travail accompli afin de mieux planifier les étapes à venir ou qu'elle veuille dresser un bilan dans le but de définir ses besoins, il est de toute manière essentiel pour elle de disposer de références-cadres qui l'aideront à mener une réflexion fertile et à mieux s'orienter.

Ces dernières années, de nombreux outils ont été mis au point dans le cadre du RSES. Certains se concentrent sur des questions particulières, d'autres abordent la manière générale d'initier un projet, certains sont très complexes et demandent beaucoup de travail, tandis que d'autres ne sont indiqués que pour des types d'écoles précis.

A l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, le RSES a élaboré un outil utile à toutes les écoles, quels que soient leur situation et leur type, qui intègre la promotion de la santé dans la perspective de l'éducation au développement durable.

Cet outil, qui se compose de 14 listes comprenant chacune un maximum de dix critères de qualité, s'organise selon quatre niveaux :

1. Structures et programmes scolaires (liste 1)
2. Pilotage des processus : gestion de projets et développement des écoles favorables à la santé (listes 2/3)
3. Principes d'action : participation, empowerment, égalité des chances, durabilité (listes 4/5/6/7)
4. Thèmes : santé psychosociale, activité physique et détente, alimentation, prévention de la violence, prévention des addictions, sexualité (listes A/B/C/D/E/F/G)

Le groupe de travail chargé par le RSES/RADIX d'élaborer cet outil comprend les personnes suivantes :

- Barbara Zumstein, lic. phil. I, RADIX/RSES (responsable)
- Emilie Achermann, lic. phil. I, PHZH
- Siegfried Seeger, Spécialiste Formation, Niedernhausen (Allemagne)
- Silvio Sgier, Coach et superviseur BSO, Coire
- Titus Bürgisser, Responsable Climat scolaire, PHZ

Cet outil propose aux écoles des listes de critères ciblés à étudier lorsqu'elles rencontrent un problème ou un défi particulier.

Grâce à ces critères de qualité, les écoles pourront dresser un état des lieux de leur situation dans différents domaines, évaluer les améliorations à apporter, puis déterminer les priorités afin de définir les mesures qui seront appliquées. Ainsi, les critères de qualité constituent un cadre pour l'évaluation réalisée en interne.

Les écoles appartenant au réseau depuis longtemps s'intéresseront sans doute davantage aux structures et aux résultats, celles qui sont arrivées plus récemment se pencheront plutôt sur les thèmes et le pilotage des processus.

Au fond, peu importe où en sont les écoles : les critères de qualité sont conçus pour conduire au même objectif, selon le vieil adage « tous les chemins mènent à Rome ».

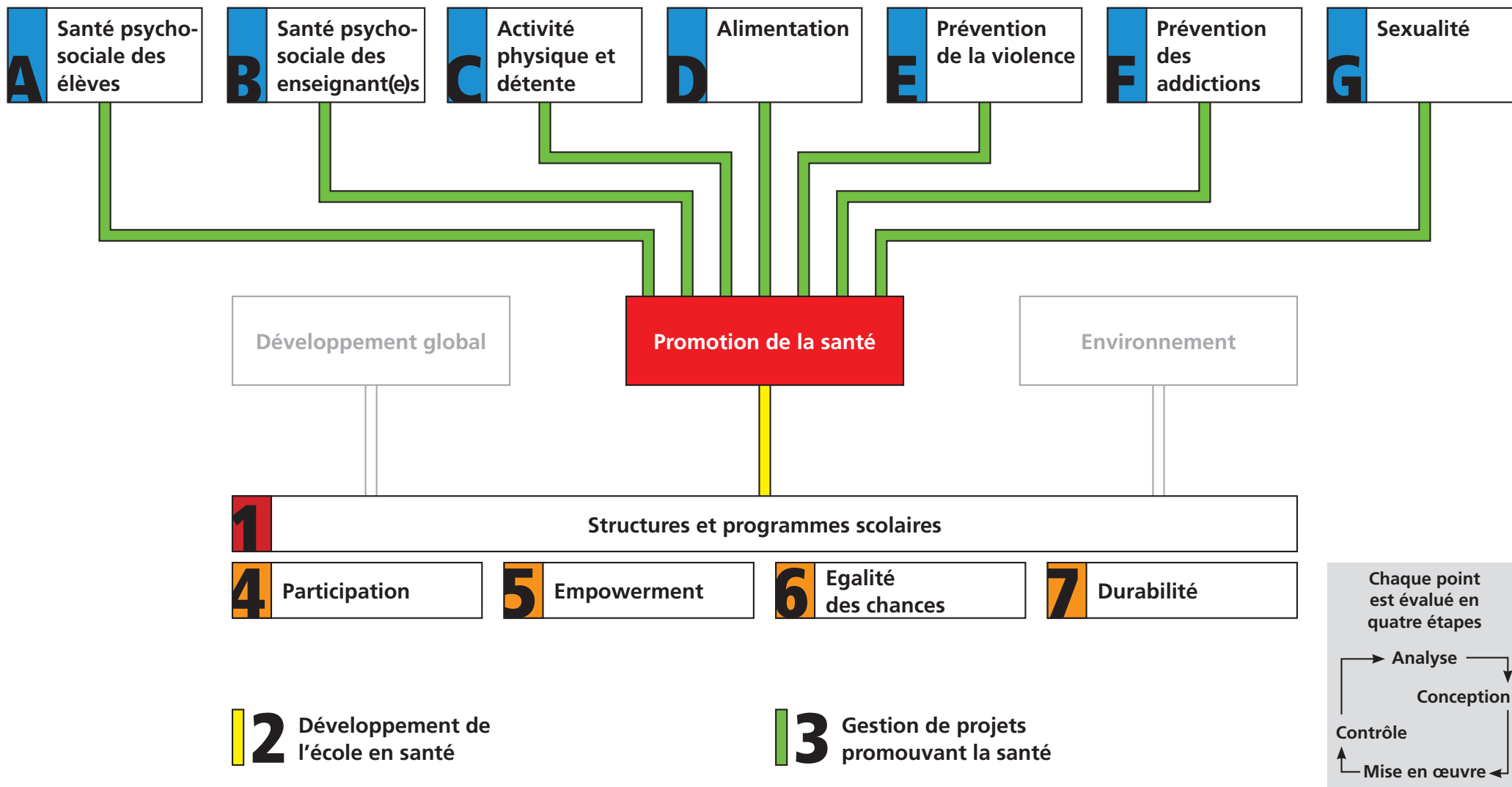
J'espère que cet outil montrera par ailleurs que qualité ne rime pas nécessairement avec difficulté !

Je vous adresse mes plus sincères vœux de réussite.

Barbara Zumstein, Coordinatrice nationale RSES · [zumstein@radix.ch](mailto:zumstein@radix.ch)

Lucerne, décembre 2007

Michel Bloch, Responsable RSES pour la suisse romande · [bloch@radix.ch](mailto:bloch@radix.ch)  
[www.radix.ch](http://www.radix.ch) · [www.ecoles-en-sante.ch](http://www.ecoles-en-sante.ch)



Promotion de la santé – Une composante de l'éducation au développement durable

# 1

## Notre école a-t-elle bien intégré la promotion de la santé dans ses « structures et programmes scolaires » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	La direction de notre école est responsable de la politique de promotion de la santé.												
2.	Une personne compétente est désignée par l'école comme « responsable de la promotion de la santé » (coordinateur/-trice, enseignant(e) de contact, etc.) et réalise ses tâches en se conformant à un cahier des charges (définition des fonctions).												
3.	A la demande de l'école, l'équipe de santé (groupe de travail « promotion de la santé », cercle de santé, etc.) a élaboré un concept de promotion de la santé.												
4.	Le concept de promotion de la santé répond aux principes globaux de promotion de la santé en vigueur, a été adopté par le conseil d'établissement, dispose d'un budget et fait partie du programme scolaire et du concept de gestion.												
5.	Notre école a défini la promotion de la santé comme une partie intégrante du développement de l'établissement et l'a intégrée à la gestion de la qualité.												
6.	Le concept de promotion de la santé est mis en œuvre par des groupes de projet/de travail thématiques qui disposent de ressources définies.												
7.	Notre école a élaboré et intégré un programme de gestion des problèmes permettant d'identifier les difficultés et d'intervenir aussi rapidement que possible.												
8.	Notre école évalue ses mesures de promotion de la santé et prévoit de développer des mesures supplémentaires.												
9.	Notre école travaille en réseau avec d'autres établissements scolaires (RSES/ réseau cantonal) afin d'apprendre de leurs expériences et d'améliorer son propre travail.												
10.	Lors d'évaluations externes de l'école, les questions liées à la promotion de la santé font partie des points examinés.												

### Evaluation

1 jamais  
2 rarement  
3 souvent  
4 presque toujours

1 pas nécessaires  
2 pas tellement nécessaires  
3 nécessaires  
4 urgentes

1 faible  
2 moyenne  
3 élevée  
4 très élevée

**2** Notre école a-t-elle intégré la promotion de la santé dans son «développement» ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Notre école a défini la promotion de la santé comme partie intégrante de sa mission de formation et d'éducation.												
2.	Notre école planifie son développement et ses enseignements en évaluant de manière réaliste ses ressources et en évitant de surcharger les personnes impliquées.												
3.	Notre école a défini des principes communs de promotion de la santé pour planifier son développement et ses enseignements.												
4.	La direction de notre école garde une vue d'ensemble sur les projets de développement en cours, détermine les priorités et exploite les synergies.												
5.	La direction de notre école, qui agit de manière transparente, explique clairement les situations ainsi que ses décisions.												
6.	La direction de notre école exige et encourage l'implication de tous au service du développement commun. Elle aide également les personnes impliquées à s'organiser, promouvant ainsi la responsabilité de chacun vis-à-vis de ses actes et à l'égard d'autrui.												
7.	Notre école entretient une culture centrée sur la reconnaissance et l'estime.												
8.	Notre école coopère avec des partenaires extrascolaires.												
9.	Notre école aide d'autres établissements scolaires à se développer en leur faisant profiter de ses expériences.												
10.	Notre école met en valeur les étapes importantes de son développement et contrôle régulièrement l'efficacité des mesures.												

**Evaluation**

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 urgentes

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

# 3

Notre école mène-t-elle une « gestion de projet » efficace en termes de promotion de la santé ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Les objectifs de développement et des différents projets, qui sont fixés au vu d'un bilan de la situation, sont le fruit d'un consensus entre toutes les personnes impliquées.												
2.	Les projets contribuent à améliorer les cours, ainsi que le climat de l'école et des classes/du lieu de travail.												
3.	Les responsables ainsi que les membres de groupes de projet travaillent en fonction d'objectifs (contenu, calendrier) clairement définis par la direction de l'école.												
4.	Toutes les personnes impliquées dans un projet sont mandatées pour une période limitée afin d'éviter toute surcharge de travail.												
5.	Les ressources (temps/argent), les tâches, les domaines de compétence et les responsabilités sont clairement définis.												
6.	Les réunions des groupes de travail sont organisées conformément aux règles et aux protocoles établis, et sont structurées dans le temps.												
7.	Les liens et les points communs pertinents entre différents projets sont identifiés et exploités.												
8.	L'école étudie et évalue les mesures établies à partir des objectifs.												
9.	L'école accorde de l'importance aux objectifs atteints et aux objectifs à atteindre et les valorise.												
10.	Les résultats des projets sont consignés dans des comptes-rendus accessibles au public.												

### Evaluation

1 jamais  
2 rarement  
3 souvent  
4 presque toujours

1 pas nécessaires  
2 pas tellement nécessaires  
3 nécessaires  
4 urgentes

1 faible  
2 moyenne  
3 élevée  
4 très élevée

# 4

## Notre école est-elle « participative » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Notre école accorde de l'importance à la participation de toutes les personnes impliquées.												
2.	La direction de notre école définit pour toutes les personnes impliquées des domaines d'action et des domaines de responsabilité (par ex. direction élargie, conseil d'élèves et de parents, groupes de travail, de projet ou de pilotage).												
3.	Les enseignants connaissent leurs domaines d'action et de responsabilité au sein de la classe/l'école et agissent dans le cadre de ces domaines (avec l'appui de la direction de l'école).												
4.	Les élèves connaissent leurs domaines d'action et de responsabilité au sein de la classe/l'école et agissent dans le cadre de ces domaines (avec l'appui du personnel enseignant).												
5.	Les parents connaissent leurs domaines d'action et de responsabilité au sein de la classe/l'école et agissent dans le cadre de ces domaines (avec l'appui de la direction de l'école et du personnel enseignant).												

### Evaluation

1 jamais  
2 rarement  
3 souvent  
4 presque toujours

1 pas nécessaires  
2 pas tellement nécessaires  
3 nécessaires  
4 urgentes

1 faible  
2 moyenne  
3 élevée  
4 très élevée

**5** L'empowerment fait-il partie des objectifs de notre école?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	La politique de promotion de la santé dans notre école encourage le développement des compétences et des potentiels personnels.												
2.	La politique de promotion de la santé renforce la capacité des personnes à s'impliquer et à agir sur les conditions de vie du milieu scolaire.												
3.	Notre école contribue à la promotion des compétences de chacun en matière de santé <sup>1</sup> .												

**Evaluation**

- |                    |                             |               |
|--------------------|-----------------------------|---------------|
| 1 jamais           | 1 pas nécessaires           | 1 faible      |
| 2 rarement         | 2 pas tellement nécessaires | 2 moyenne     |
| 3 souvent          | 3 nécessaires               | 3 élevée      |
| 4 presque toujours | 4 urgentes                  | 4 très élevée |

<sup>1</sup> Les compétences en matière de santé désignent la capacité de mettre en œuvre les connaissances nécessaires à l'entretien ou au rétablissement d'un bien-être corporel, moral et social tant dans le domaine du comportement personnel que dans celui de l'organisation de sa vie et de son environnement, et ce, dans le but de promouvoir sa propre santé et celle d'autrui.

# 6

Notre école travaille-t-elle conformément au principe d'«égalité des chances» ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Notre école reconnaît que le traitement égalitaire de tous ne suffit pas à garantir l'égalité des chances. En ce sens, elle a mis en place des mécanismes compensant les traitements inégaux (didactique, motivation).												
2.	Les contenus et les méthodes d'enseignement de notre école n'engendrent aucune discrimination, que ce soit sur la base du sexe, de l'origine sociale, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance ethnique ou des capacités.												
3.	Notre école veille à ce que les membres des groupes de projet et de pilotage, ainsi que les personnes chargées de diverses fonctions de direction, soient représentatifs de la diversité de la population scolaire.												

### Evaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 urgentes

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

# 7

Les processus de promotion de la santé sont-ils pérennes dans notre école ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.	La promotion de la santé, qui fait partie intégrante du développement de l'école, s'inscrit dans la perspective de l'« éducation au développement durable ».												
2.	La promotion de la santé est intégrée au modèle et à la gestion de la qualité de notre école. Elle fait l'objet de mises à jour régulières.												
3.	La promotion de la santé contribue sensiblement à améliorer le climat scolaire.												

### Evaluation

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 urgentes

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

# A

Notre école répond-elle aux critères de qualité du domaine « santé psychosociale des élèves » ?

			Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Le climat au sein des classes repose clairement sur des valeurs d'estime, de reconnaissance et d'entraide.												
	2.	Les enseignant(e)s appliquent les principes de la promotion de la santé dans l'organisation de leurs cours: diversité des méthodes, respect des rythmes, enseignement et apprentissage en mouvement, transparence et création de sens.												
	3.	Divers supports permettent d'aborder les thèmes des compétences personnelles et de l'apprentissage de la vie sociale lors de cours et de projets.												
	4.	Des programmes spécifiques sur la santé psychosociale sont intégrés à la vie scolaire.												
	5.	Certain(e)s enseignant(e)s sont spécialisé(e)s dans les questions de santé psychosociale et continuent à se former dans ce domaine. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.												
L'école, un lieu de travail et un espace de vie sain	6.	Les difficultés font l'objet de discussions au sein de l'école.												
	7.	La gestion des problèmes repose sur une identification et une intervention rapides.												
	8.	Les structures de conseil à disposition des élèves sont connues et utilisées.												
	9.	L'école a mis en place et utilise un réseau de services spécialisés.												
	10.	L'école promeut l'identification des élèves avec l'établissement.												

### Evaluation

1 jamais  
2 rarement  
3 souvent  
4 presque toujours

1 pas nécessaires  
2 pas tellement nécessaires  
3 nécessaires  
4 urgentes

1 faible  
2 moyenne  
3 élevée  
4 très élevée

**B**

Notre école répond-elle aux critères de qualité du domaine « santé psychosociale des enseignant(e)s »

			Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Les classes accordent estime et reconnaissance au personnel enseignant.												
	2.	Les enseignant(e)s connaissent les principes de promotion de la santé à mettre en place dans l'organisation des cours: diversité des méthodes, respect des rythmes, enseignement et apprentissage en mouvement, transparence et création de sens.												
	3.	L'école possède des canevas d'intervention destinés à aider les enseignant(e)s rencontrant des difficultés en classe.												
	4.	Les enseignant(e)s peuvent bénéficier de programmes spécifiques (coaching, conseil).												
	5.	Les enseignant(e)s peuvent préparer, dispenser et assurer le suivi de leurs cours dans de bonnes conditions (locaux).												
L'école, un lieu de travail et un espace de vie sain	6.	Lorsqu'elle affecte des tâches à son personnel, l'école examine les compétences et les intérêts de chacun, et veille à respecter l'équilibre des charges de travail.												
	7.	Le climat au sein du corps enseignant repose clairement sur l'estime, la reconnaissance et l'entraide.												
	8.	La direction de notre école est participative.												
	9.	Notre école promeut l'identification des enseignant(e)s avec l'établissement.												
	10.	Divers moyens pour améliorer la santé des enseignant(e)s ont été mis en place et sont utilisés (cercles de santé, supervision, conseil externe, etc.).												

**Evaluation**

1 jamais  
2 rarement  
3 souvent  
4 presque toujours

1 pas nécessaires  
2 pas tellement nécessaires  
3 nécessaires  
4 urgentes

1 faible  
2 moyenne  
3 élevée  
4 très élevée



**Notre école répond-elle aux critères de qualité du domaine « activité physique et détente » ?**

			Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Une politique d'encouragement de l'activité physique est intégrée en classe, à tous les niveaux de la scolarité et dans toutes les disciplines. Elle est coordonnée sur l'ensemble des niveaux.												
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.												
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.												
	4.	Certain(e)s enseignant(e)s sont spécialisé(e)s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.												
	5.	L'école fait appel à des structures externes permettant de résoudre les difficultés liées à la posture corporelle et à l'activité physique.												
L'école, un lieu de travail et un espace de vie sain	6.	Des séances quotidiennes d'activité physique sont aménagées dans la vie scolaire en complément des cours de sport.												
	7.	Des pièces offrant un cadre calme pour se retirer et se détendre sont mises à disposition et utilisées.												
	8.	Des chemins sûrs, les cours de récréation et les horaires de pause sont aménagés de sorte à promouvoir l'activité physique.												
	9.	Les postes de travail sont ergonomiques.												
	10.	Les loisirs que propose notre école favorisent l'activité physique et sont connus des parents.												

**Evaluation**

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 urgentes

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

**D** Notre école répond-elle aux critères de qualité du domaine « alimentation » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	L'enseignement des principes d'une alimentation saine est intégré à chaque niveau de la scolarité. Cet enseignement est coordonné sur l'ensemble des niveaux.											
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.											
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.											
	4.	Certain(e)s enseignant(e)s sont spécialisé(e)s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.											
	5.	L'école fournit des informations sur les services spécialisés dans les désordres alimentaires et les utilise.											
L'école, un lieu de travail et un espace de vie sain	6.	L'offre alimentaire de notre école (cantine, petit-déjeuner, distributeurs automatiques, kiosques, etc.) respecte les principes d'une alimentation saine. Les élèves (et les parents) assument en partie la responsabilité de cette offre.											
	7.	Dans le cadre de la formation des parents, ceux-ci ont appris comment se compose une alimentation saine et prennent en compte ces éléments lorsqu'ils préparent les encas de leurs enfants. Le thème de l'alimentation fait l'objet de discussions entre l'école et les parents qui tiennent compte des différences culturelles.											
	8.	En collaboration avec la commune, notre école s'efforce d'influer sur l'offre alimentaire implantée à proximité de l'établissement.											
	9.	Les principes d'une alimentation saine sont pris en compte dans les camps scolaires.											
	10.	Lors des encas et des repas pris en commun, les enseignant(e)s veillent à respecter les principes d'une alimentation saine.											

**Evaluation**

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 urgentes

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

# E

Notre école répond-elle aux critères de qualité du domaine « prévention de la violence » ?

			Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	La promotion et le développement des compétences sociales (gestion des conflits, communication non violente) sont intégrés à chaque niveau de la scolarité. Cet enseignement est coordonné sur l'ensemble des niveaux.												
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.												
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.												
	4.	L'école a élaboré des programmes spécifiques sur la gestion des conflits et la communication non violente.												
	5.	Certain(e)s enseignant(e)s sont spécialisé(e)s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.												
L'école, un lieu de travail et un espace de vie sain	6.	Des discussions entre l'école et les parents permettent d'établir des bases communes pour gérer les conflits.												
	7.	Des règlements concernant la gestion des conflits et les agressions sont élaborés conjointement, acceptés et respectés. Les transgressions sont traitées de manière homogène.												
	8.	Les élèves, les enseignant(e)s et les parents sont sensibilisés au problème du harcèlement moral.												
	9.	Les potentiels structurels d'agression et de violence (cour de récréation, règles, etc.) sont identifiés. Les solutions adéquates sont mises en place.												
	10.	Notre école travaille en collaboration avec des centres externes de conseil et d'intervention d'urgence.												

### Evaluation

1 jamais  
2 rarement  
3 souvent  
4 presque toujours

1 pas nécessaires  
2 pas tellement nécessaires  
3 nécessaires  
4 urgentes

1 faible  
2 moyenne  
3 élevée  
4 très élevée

**F** Notre école répond-elle aux critères de qualité du domaine « prévention des addictions » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Le thème de la prévention des addictions est intégré à chaque niveau de la scolarité. Cet enseignement est coordonné sur l'ensemble des niveaux.											
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.											
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.											
	4.	Certain(e)s enseignant(e)s sont spécialisé(e)s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.											
	5.	L'école a fait des propositions pour améliorer les compétences des élèves et du personnel enseignant en matière de gestion des risques.											
L'école, un lieu de travail et un espace de vie sain	6.	Les règlements relatifs à l'usage de psychostimulants/stupéfiants au sein de l'école, lors d'excursions et de camps scolaires sont acceptés et respectés. Les transgressions sont traitées de manière comparable.											
	7.	L'école a mis en place des procédures systématiques de gestion de problèmes permettant d'identifier les élèves en difficulté et d'intervenir rapidement.											
	8.	L'école et les parents discutent et travaillent ensemble à la gestion des problèmes et des crises.											
	9.	La gestion du personnel prévoit une prise en charge professionnelle des problèmes de santé du corps enseignant.											
	10.	Notre école travaille en collaboration avec des centres externes de conseil et d'intervention d'urgence.											

**Evaluation**

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 urgentes

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

**G** Notre école répond-elle aux critères de qualité du domaine « sexualité » ?

		Etat des lieux				Améliorations à apporter				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Enseignement et apprentissage sains en classe et lors de projets	1.	Le thème de la sexualité est intégré à chaque niveau de la scolarité. Cet enseignement est coordonné sur l'ensemble des niveaux.											
	2.	Les classes mènent ensemble un travail interdisciplinaire sur ce sujet.											
	3.	L'école rassemble divers supports sur ce thème, qu'elle utilise lors des cours et des projets.											
	4.	Des unités d'enseignements spécifiques non mixtes sont organisées.											
	5.	Certain(e)s enseignant(e)s sont spécialisé(e)s dans ce domaine et continuent à se former. Ces personnes sont identifiées par le corps enseignant.											
L'école, un lieu de travail et un espace de vie sain	6.	Le corps enseignant a adopté une position commune à l'égard des valeurs et des normes sexuelles afin d'éviter toute forme de discrimination.											
	7.	L'école a élaboré des processus de gestion de problèmes en cas d'abus sexuel avéré ou présumé.											
	8.	L'école veille à ce que toute forme de violence sexuelle soit évitée, et le cas échéant, punie.											
	9.	Les parents connaissent et soutiennent la position de notre école sur ce point.											
	10.	Notre école travaille en collaboration avec des centres externes de conseil et d'intervention d'urgence (contraception, conseil aux victimes).											

**Evaluation**

- 1 jamais
- 2 rarement
- 3 souvent
- 4 presque toujours

- 1 pas nécessaires
- 2 pas tellement nécessaires
- 3 nécessaires
- 4 urgentes

- 1 faible
- 2 moyenne
- 3 élevée
- 4 très élevée

Les mandants :



Le mandataire :



Le Réseau suisse d'écoles en santé, centre de compétences d'« éducation et santé », est coordonné par RADIX Centre de compétences suisse en promotion de la santé et prévention; il est financé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et Promotion Santé Suisse (PSS).